

Le magazine #182 - Janvier/Février 2021

mondépartement⁰⁴

DOSSIER

**MASTER PLAN
À QUOI RESSEMBLERONT
LES STATIONS DE DEMAIN ?**

**FINANCES
UN BUDGET 2021
ATTENTIF, VOLONTAIRE
ET SOLIDAIRE**

AGRICULTURE

*Le Département
s'engage*

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

4

Retour en images

6

Dossier

À quoi ressembleront les stations de demain ?

10

Portrait

Ces agents qui font notre département

11

Économie

Budget 2021

14

Solidarité

Solidarité sans frontières



La Foux d'Allos



Solidarité sans frontières

© Samdo Avenir

16

Agriculture

Le Département soutient l'agriculture

©AD04 - Manu Molle

17

Histoires d'archives

L'Arbre de la Fraternité

19

Culture

Le billet de Salagon

19

Agenda & Cie

22

Sports Nature

Sentiers : l'envers du décor

23

À lire

La recette de l'UPC

Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - CS 70 216
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable et téléchargeable sur :
www.mondepartement04.fr
Retrouvez-nous sur : www.facebook.com/departement04

Directeur de la publication : René Massette
Responsable des publications : Xavier Delcroix
xavier.delcroix@le04.fr
Chargé de la publication : Florian Paret
Photographies : Frédéric Exubis
Textes : Florian Paret - florian.paret@le04.fr

Réalisation : Autrement Dit Communication - G. Lecerf - Sisteron - 04 92 33 15 33

Impression : Imprimerie Zimmermann
BP 45 - 06271 Villeneuve Loubet Cedex - 04 93 22 58 16

Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution
Crédits photos : P1 Epictura, P2 AD04-M. Molle, Samdo Avenir, P3 F. Exubis, P4-5 X. Delcroix, F. Fraisse, V. Broutin, P6-8 AD04-M. Molle, AD04-L. Leroy, Pralooops-Trame Loisirs, P9 F. Paret, P10 B. Bizouarn, F. Paret, P11 CD04-P. Texeire, P12-13 X. Delcroix, Shutterstock, P14-15 Africafrance Solidaire, Samdo Avenir, Les Amis de Singla PA, Enfance et Développement du Bénin, Solidarités Afrique Alpes du Sud, Shutterstock, P16 Epictura, P17 Archives départementales, P19 J.-M. D'Agruma, P20 Centre d'astronomie, Cie SCoM, P21 Les Globe Blogueurs, F. Jarrigeon, P22 S. Aubergier,

P23 X. Delcroix, P24 AD04.
ISSN : 2430-4018 • Tirage : 72 000 ex.

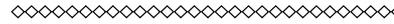


Certifié PEFC. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

ALPES DE HAUTE PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



Magazine imprimé sur un papier à base de bois issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique.



L'année 2020 a été longue et difficile pour nombre d'entre nous. Notre pays a dû faire face à une pandémie telle que nous n'en avions pas connue depuis près d'un siècle. Cette crise sanitaire a touché de nombreuses familles et continue de menacer l'équilibre économique de notre nation.

Néanmoins, dans ce contexte inédit, le Département a agi au titre des solidarités humaines et territoriales pour protéger au mieux les Bas-Alpins des conséquences de cette crise et a pris des mesures en faveur des personnes et pour soutenir l'emploi et l'économie locale.

Fort heureusement, l'année 2020 ne laissera pas dans nos mémoires que de mauvais souvenirs, car nous avons assisté à de magnifiques élans de solidarité et d'entraide. Cette année s'achève également sur la finalisation d'un grand projet porté par notre collectivité. En effet, le gymnase du collège Maria Borrély sera livré durant le premier trimestre 2021 et permettra aux élèves et aux associations locales de bénéficier de locaux adaptés à la pratique de nombreuses disciplines sportives.

L'année 2020 prend aussi fin sur la naissance de la deuxième génération des contrats départementaux de solidarité territoriale. Comme ceux de la première génération (2019-2020), ces nouveaux contrats ont été rédigés dans un esprit de dialogue avec les intercommunalités, les communes et les acteurs publics locaux. Ils représentent près de 22 M€ de soutien à des projets communaux et territoriaux pour la période 2021-2023.

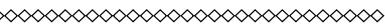
2021 débute ainsi sur de nouvelles perspectives pour notre collectivité, ce qui se traduit notamment au travers du budget primitif voté le 11 décembre dernier. Il s'agit d'un budget attentif, solidaire et volontaire qui, une nouvelle fois, place les solidarités au cœur de nos préoccupations. En effet, près de 99,2 M€ sont consacrés à l'accompagnement des personnes les plus fragiles. Ce budget maintient par ailleurs un niveau d'investissement ambitieux (39,6 M€) en faveur des territoires.

Je conclurai ces quelques lignes en adressant une pensée émue à celles et ceux qui traversent des moments éprouvants ou qui en ont traversé au cours de cette année si particulière. En mon nom, et pour l'ensemble des conseillers départementaux, je vous souhaite une belle année 2021.



© Frédéric Ekubis

René Massette
Président du Conseil départemental



©Xavier Delcroix

Inauguration

DU PONT D'ENTREPIERRES

Le 4 décembre dernier a eu lieu l'inauguration du nouveau pont d'Entrepierras. Cet ouvrage, dont le coût est estimé à 800 000 €, enjambe le Riou du Jabron en suivant la RD 17, permettant de relier Entrepierras aux hameaux de Vilhosc et de Saint Symphorien. Il a été bâti en remplacement de l'ancien pont qui, en raison de sa vétusté et de son étroitesse, n'était plus adapté au trafic routier. Il a donc été démolé entièrement et une déviation a été mise en place le temps du chantier, qui a débuté le 16 mars 2020 et s'est achevé le 13 novembre. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Cozzi. Étaient présents pour cette inauguration Jean-Yves Roux, sénateur, René Massette, président du Conseil départemental, Isabelle Morineau, vice-présidente du Conseil départemental, Robert Gay, conseiller départemental et Florence Cheilan, maire d'Entrepierras.

Contrats départementaux de solidarité territoriale : DEUXIÈME GÉNÉRATION

Le 11 décembre dernier, l'assemblée départementale a approuvé le cadre d'intervention de sa contractualisation avec les territoires. Ces contrats départementaux de solidarité territoriale représentent 22 M€ d'investissements au bénéfice des territoires bas-alpins sur la période 2021-2023. Afin d'amorcer ce nouveau projet, le Département a rencontré les différents acteurs publics des Alpes de Haute-Provence en septembre-octobre 2020 afin de dresser un bilan sur la première génération de contrats (2019-2020) et engager la nouvelle génération. Des rencontres seront à nouveau organisées de mi-février à juillet ; elles permettront aux territoires de mettre en avant les projets qu'ils souhaitent voir soutenus par le Département sur cette période. Les contrats définitifs seront votés par l'assemblée départementale en octobre 2021.



©Frédéric Fraisse

Septembre 2020 - Rencontre avec la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance



©Xavier Delcroix

Viabilité hivernale

LE 04 INVESTIT POUR VOTRE SÉCURITÉ

Chaque hiver, le dispositif de Viabilité hivernale permet d'assurer l'entretien des routes départementales en cas d'intempéries, garantissant ainsi la sécurité des usagers. Afin de faciliter le travail des agents et d'offrir aux Bas-Alpins un service de qualité, le Département a investi cette année dans deux nouveaux engins de déneigement. Ces deux appareils de pointe sont dotés d'écrêteurs permettant de repousser les talus neigeux qui se forment sur les bas-côtés de la route, élargissant l'espace de circulation. Le coût total des deux engins est de 720 000 €. Réceptionnés le 6 novembre dernier par René Massette, président du Conseil départemental, ils ont été affectés aux centres d'intervention de Seyne-les-Alpes et de La Condamine-Châtelard. Deux autres appareils ont été commandés ; ils seront livrés en 2021 et affectés aux secteurs de Castellane et du Lauzet-Ubaye.

Inauguration

DE LA RD 4100 ENTRE CÉRESTE ET REILLANNE

Le 14 décembre a eu lieu l'inauguration des travaux réalisés sur la RD 4100, entre Céreste et Reillanne. Ce chantier, qui a duré de fin juin à fin octobre, a permis d'aménager et de sécuriser cet axe, dont une section étroite et sinueuse posait des problèmes de circulation et de sécurité. En effet, les poids lourds ne pouvaient pas se croiser en raison des platanes qui bordaient la route. Les travaux, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département, ont permis d'élargir la chaussée, d'étendre l'ouvrage hydraulique de Veissière et de construire un nouveau pont sur le ravin de Carluc. L'alignement de platanes a été déporté à plus de 4 m de la route afin de garantir la sécurité des usagers. La route mesure désormais 6,50 m de large. Ce chantier a coûté 1,5 M€ et a bénéficié d'une aide de l'État de 937 580 €.



Une nouvelle formation AU COLLÈGE MARCEL MASSOT

Au collège Marcel Massot (La Motte-du-Caire), on se donne beaucoup de mal pour attirer de nouveaux élèves et leur proposer des formations passionnantes ! En effet, le 17 novembre, Jean-Yves Roux, sénateur, René Massette, président du Conseil départemental, Pierre Pourcin, vice-président du Conseil départemental, et Yannick Poulzen, principal de l'établissement, ont accueilli des représentants du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône (SDIS 13) pour lancer la nouvelle formation diplômante en pilotage de drone. Complémentaire à la formation « Citoyenneté, sécurité civile, défense et sécurité globale », ce nouveau cursus vise à initier les collégiens aux joies du pilotage et de l'aéronautique. Précurseur dans l'usage des drones, le SDIS 13 est convaincu de leur utilité, aussi bien pour prévenir les risques que pour évaluer des sinistres ou des situations de crise. Aucun doute, cette nouvelle formation créera plus d'une vocation !



La voie verte de Manosque EST ACHEVÉE !

Depuis fin novembre, les travaux d'aménagement d'une voie verte courant de l'entrée de Manosque jusqu'au rond-point de la zone d'activité (3,2 km) via la RD 907 ont pris fin. Un tronçon avait déjà été réalisé lors de la construction du nouveau pont sur la Durance. Le but de cet aménagement est de favoriser une mobilité douce et respectueuse de l'environnement, aussi bien pour les touristes que pour les Bas-Alpins. De plus, cet axe suit l'itinéraire de l'EuroVelo 8 (Véloroute de la Méditerranée), un grand projet européen dont le but est de relier le Portugal à Chypre. Le coût de cette voie verte est de 2 M€.





Le Master Plan c'est :

- Une réponse audacieuse et ambitieuse aux défis d'avenir des stations.
- Plus de 100 M€ d'investissements publics et privés pour les stations.
- Entre 30 M€ et 40 M€ de retombées supplémentaires attendues chaque année grâce à la réalisation du Master Plan (100 M€ de retombées économiques générées actuellement par Pra Loup et le Val d'Allos) !

À quoi ressembleront les stations de demain ?

Les Alpes de Haute-Provence sont un paradis pour tous les passionnés de sports de nature, notamment pour les amateurs de ski et autres activités de neige. Riche de nombreux domaines skiables, notre département jouit d'un tourisme hivernal conséquent dont les bénéfices rejaillissent fortement sur l'économie locale. Soucieux de consolider et de développer cette fréquentation touristique à long terme en lien avec les Syndicats mixtes d'aménagement des stations de Pra Loup et du Val d'Allos (SMAP et SMVA), le Département a initié un projet d'envergure pour mettre en place une stratégie de développement global de l'Espace Lumière*. Cofinancé par la Région et la Banque des Territoires, ce schéma directeur, nommé « Master Plan », nous projette ainsi à l'horizon 2040, avec des stations nouvelle génération et résilientes !



©AD04 - Luka Leroy

Pourquoi envisager les stations de demain ?

La principale raison est la nécessité de proposer un modèle économique viable pour garantir la pérennité et le développement des stations. L'enjeu majeur est d'assurer une fréquentation durable aux territoires dont l'économie repose en grande partie sur le tourisme d'hiver. Or, on assiste ces dernières années à une stagnation de la fréquentation et à un vieillissement de la clientèle française. Pour pallier ce problème, le Master Plan propose de mettre en place des stratégies visant à fidéliser la clientèle de proximité, attirer une clientèle extra-régionale et européenne et stimuler le renouvellement générationnel. De plus, les vacances au ski – souvent jugées coûteuses – sont aujourd'hui concurrencées par les vacances d'hiver au soleil, portées par des vols et des hébergements à prix réduits. L'une des solutions envisagées a donc pour but d'implanter dans les stations de nouvelles offres d'hébergement plus attractives.

La nécessité d'envisager les stations de demain repose également sur le besoin de moderniser des infrastructures parfois vieillissantes afin d'offrir aux vacanciers des services répondant à leurs attentes. Pour ce faire, le Master Plan propose notamment d'accompagner la rénovation des hébergements et de repenser l'organisation des stations. La question écologique est également prise en compte dans ce projet : une réflexion sur l'impact environnemental des stations est donc indispensable. Certaines propositions encouragent ainsi l'utilisation de moyens de transport à faible impact environnemental et la mise en place d'une meilleure stratégie de gestion des ressources (eau, énergie, écosystème). Le réchauffement climatique impose par ailleurs de s'interroger sur la fiabilité

de l'enneigement dans 20 ans, c'est pourquoi la Région a lancé une grande étude sur le sujet. Ses conclusions seront prises en compte dans la stratégie de développement.



©AD04 - Manu Molle

* L'Espace Lumière est un vaste domaine skiable qui relie les stations de Pra Loup et de La Foux d'Allos.



© AD06 - Luva Leroy

Quels projets pour les stations ?

À ce jour, le programme définitif du Master Plan n'est pas arrêté, mais **des scénarios alternatifs concernant les aménagements à venir ont été présentés aux différents partenaires de ce projet qui devrait se concrétiser à l'horizon 2040.**

Les scénarios proposent une vision différente avec des stations sans voitures, le développement d'une offre de loisirs ambitieuse et un projet d'hébergement durable, ce qui pourrait notamment se traduire par la piétonisation du cœur des stations, la création de stationnements, la construction de nouveaux hébergements... **L'ambition serait aussi d'élever l'Espace Lumière parmi les plus grands domaines skiables des Alpes du Sud**, en développant fortement les activités « 4 saisons ».

Ces scénarios doivent être présentés aux élus des territoires qui, au regard des différentes études, détermineront de la suite du projet. S'ensuivra une recherche de partenaires privés et publics pour en cofinancer la mise en œuvre. Quelle que soit la stratégie adoptée, sa réussite dépendra de l'engagement des différents partenaires, notamment la Région, le Département, les communautés de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon et Alpes Provence Verdon - Sources de Lumière, ainsi que les communes d'Uvernet-Fours et Allos. Dans tous les cas, **il est certain que l'Espace Lumière mettra tout en œuvre pour être au rendez-vous en 2040 et proposer toujours plus de ski aux passionnés de glisse et de haute montagne.**

NOUVEAUTÉ à Pra Loup !

PRALOOPS, la luge quatre saisons

Cette année, la station de Pra Loup s'est offert un nouvel équipement ludique et familial : la luge quatre saisons « Praloops ». Cette boucle de 1143 m a été installée sur le front de neige, entre la piste du Stade et la piste des Loups. Inscrit dans une démarche écoresponsable, ce projet a été pensé de façon à réduire au maximum son impact sur la faune et la flore. Praloops permet un débit d'environ 360 personnes par heure, soit un départ de luge toutes les 20 secondes avec une vitesse de pointe à 40 km/h. Le dispositif Photoluge permet aux visiteurs d'imprimer en direct des photos de leur descente ou de se les faire expédier par courriel. Financé par la société Trame Loisirs, cet aménagement a coûté 2,5 M€. Le terrain a été mis à disposition par le Syndicat mixte d'aménagement de Pra Loup (SMAP).

© Praloops - Trame Loisirs



Portrait

Hélène Zamora

Durant la saison hivernale, les stations de Pra Loup et du Val d'Allos emploient plus de 300 personnes pour offrir aux skieurs une expérience inoubliable. Pour en savoir davantage, nous avons rencontré Hélène Zamora, responsable d'exploitation pistes et remontées mécaniques au Val d'Allos.

« Je suis responsable d'exploitation pistes et remontées mécaniques au Pôle Exploitation. À l'origine, je suis pisteuse-secouriste 3^e degré, puis je suis devenue directrice des pistes, et aujourd'hui responsable des remontées mécaniques. Je suis également en charge de la sécurité du domaine skiable dans le cadre du Plan d'Intervention Déclenchement d'Avalanche et de la prévention et du traitement des secours.

« Le Pôle Exploitation travaille en coordination avec le Pôle technique, ce qui nous permet un taux de disponibilité et de fiabilité performants avec un suivi rigoureux des obligations de sécurité des remontées mécaniques.

« Dans mon service, on s'occupe de l'accueil de la clientèle, de la production de neige de culture et du damage. On gère le transport grâce aux remontées mécaniques et la préparation des pistes, pour que le client puisse glisser en toute sécurité.

« En hiver, mon équipe compte 120 à 150 personnes. Une partie de mon travail est la gestion de ce service. Le but est de rendre un produit de qualité, de créer des souvenirs inoubliables sur les domaines skiables. Nous proposons également des activités exceptionnelles en dameuse et d'autres produits tout aussi intéressants. Nous sommes en quelque sorte des créateurs de souvenirs. Parfois, je parviens à trouver un créneau pour mettre les skis et aller vérifier que tout se passe bien sur les domaines skiables. Mon travail, c'est de faire l'interface et la gestion de ce service pour m'assurer que le retour clientèle soit le meilleur possible. Notre

but, c'est que le client soit satisfait, qu'il ait des souvenirs plein la tête et l'envie de revenir !

« Je suis une des rares, voire la seule femme en France responsable d'exploitation pistes et remontées mécaniques. Certains métiers, comme pisteuse, commencent à se féminiser, mais dès que l'on commence à avoir des postes à responsabilité, cela devient très rare. On regarde notre cursus plus que celui d'un homme.

« Je ne travaille pas seule. C'est grâce aux coordinateurs, aux chefs d'équipes et à tout le personnel que nous pouvons offrir des produits de qualité. Il faut leur rendre hommage pour tout le travail qu'ils accomplissent.

« Il n'y a pas beaucoup d'inconvénients dans mon métier, si ce n'est les saisons...

On ne sait jamais ce qui nous attend d'un hiver à l'autre. Il y a beaucoup d'imprévus. C'est très formateur. L'avantage, c'est que mon bureau est la montagne, que j'ai les skis aux pieds. Que demander de plus ? Beaucoup de gens aimeraient travailler comme ça.

« Cette année est particulière en raison de la crise sanitaire, mais je l'appréhende très bien. Domaine Skiable de France a travaillé sur des protocoles Covid-19 avec l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne et sur le parcours client pour que les touristes soient reçus en toute sérénité et sécurité. Nous sommes prêts. Je pense que les gens ont besoin de respirer, de passer du bon temps, et on peut leur offrir tout ça ! Ils ne seront pas déçus de venir chez nous car le Val d'Allos mérite d'être connu. »

« Je pense que les gens ont besoin de respirer, de passer du bon temps, et on peut leur offrir tout ça ! »



Hélène Zamora,
responsable d'exploitation pistes et
remontées mécaniques au Val d'Allos.



L'Espace Lumière

Pour aller plus loin :

www.praloup.com
www.valdallos.com

Ces agents qui font notre département Portrait de **Brigitte Bizouarn**

Chaque jour, des centaines de femmes et d'hommes œuvrent pour faire de notre département un territoire d'exception. Dans ce numéro, nous vous présentons Brigitte Bizouarn, infirmière de PMI (Protection Maternelle Infantile) sur le territoire des Hautes Vallées du Var et du Verdon.

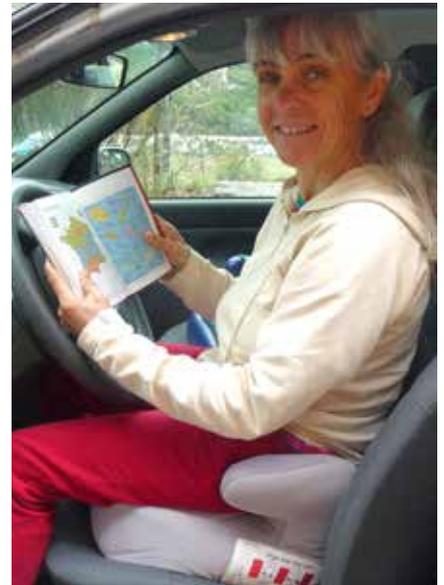
« Je suis arrivée à Saint-André-les-Alpes en 1996. Auparavant, j'avais travaillé en milieu hospitalier et comme infirmière à domicile, mais aussi en Bolivie et en Inde. Cependant, je ne connaissais pas le domaine de la petite enfance. J'ai démarré seule et je n'avais aucune notion de ce travail. **On me surnomme « la petite infirmière rurale », qui se déplace à pied, à vélo ou en voiture.**

« La mission principale de la PMI est la prévention auprès des enfants de 0 à 6 ans. Pour cela, je fais des visites à domicile pour accompagner les parents à la venue de leur bébé, suivre ses premiers mois, faire du soutien à la parentalité. Avec la médecin de PMI, des consultations sont organisées dans le centre médico-social de Saint-André et Castellane. Elles sont appréciées pour la disponibilité, l'écoute et le partage entre les familles et nous. Avec la sage-femme de PMI, un atelier « massages bébé » est proposé aux parents qui découvrent ainsi un moment privilégié avec leur bébé. Sur ce territoire rural, je suis la personne référente pour les écoles maternelles, les crèches et les assistant.e.s maternel.le.s. **Mon soutien, mes conseils et mon contrôle quant au bien-être et à la sécurité des enfants sont appréciés.**

« **Ce métier est très enrichissant. La routine n'existe pas.** Chaque jour, je travaille avec des personnes. Je prends le temps de les écouter et de partager leurs joies et leurs difficultés. Quand j'ai débuté dans le social, c'était difficile pour moi de ne pas être dans le jugement ou en colère face à certaines situations. **Toutefois, ce métier nous enseigne l'humilité et nous permet de côtoyer des personnes très différentes et d'apprendre à être ensemble.** Je travaille avec une équipe très sympathique : on s'apporte un soutien qui nous a permis de dépasser bien des épreuves. Il est essentiel que les moyens humains continuent à se développer pour agir au mieux dans le cadre de la prévention et éviter l'isolement des familles.

« Ce que j'aime sur ce territoire, c'est la nature. Je me déplace souvent et où que j'aille, la route et/ou la piste sont merveilleuses, quelle que soit la saison. **J'aime aussi les rencontres avec les parents et les enfants heureux de vivre au contact de la nature.**

« Je pars à la retraite et j'aimerais juste dire merci à mes collègues, au personnel des crèches et des écoles, aux assistantes maternelles et familiales, aux enfants et aux familles pour tous les beaux moments que j'ai vécus avec eux. »



© Brigitte Bizouarn

Pour davantage d'informations, rendez-vous dans le CMS le plus proche de chez vous ou sur www.mondepartement04.fr

Vous avez connaissance ou avez été témoin d'une situation de maltraitance ? Contactez la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes au 04 92 30 07 07.

Un Budget attentif, volontaire et solidaire



258 248 922 €

Administration générale : 64 261 590 €

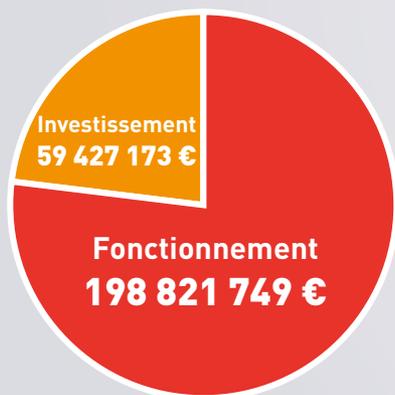


Le budget primitif 2021 du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence a été voté lors de l'Assemblée du 11 décembre dernier. Il a été présenté par Jean-Christophe Petrigny, vice-président du Conseil départemental délégué aux finances et aux infrastructures routières, et Robert Gay, conseiller départemental et président de la commission finances.

Les dépenses et les recettes du budget primitif 2021 s'équilibrent à

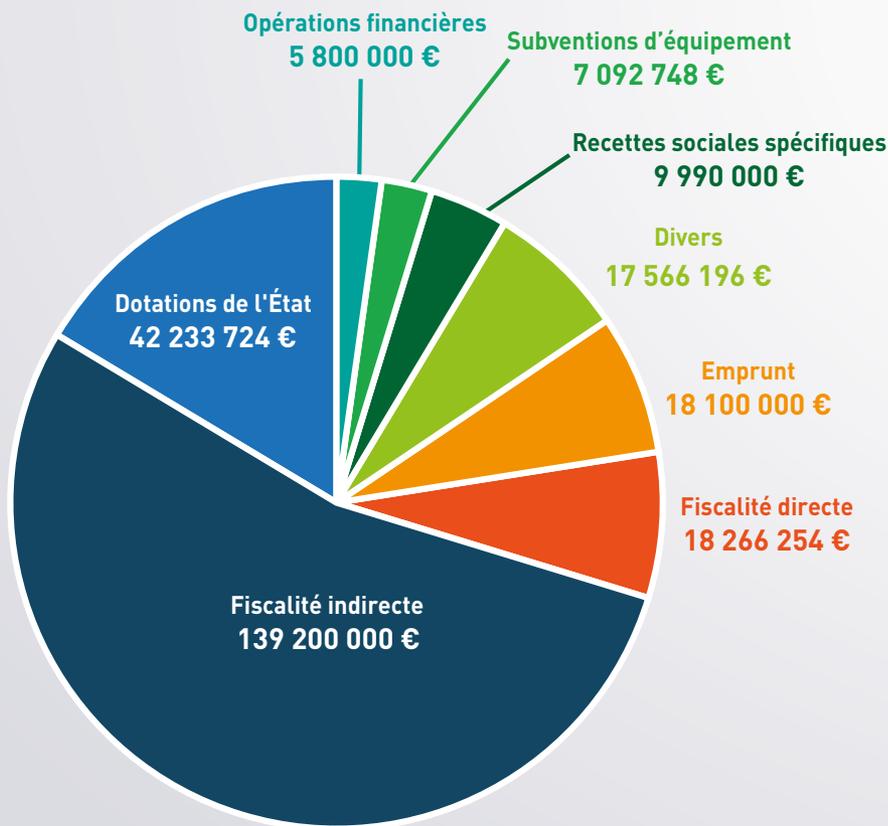
258 248 922 €

DÉPENSES



- **Fonctionnement : 198 821 749 €.** Les principales dépenses concernent notamment le social et l'insertion (99,2 M€), la voirie (11 M€), la culture, l'éducation et le sport (7,8 M€).
- **Investissement : 59 427 173 €**, soit 39,8 M€ hors règlement de l'annuité de la dette (-14,5 %). Les principales dépenses concernent notamment la voirie (16,9 M€), l'éducation et le sport (8,2 M€) et la culture (4,2 M€).

RECETTES





Une fiscalité réformée

En 2021, les recettes du Département connaîtront une évolution significative. En effet, la loi de finances de 2020 a transféré aux communes la part départementale sur le foncier bâti afin de compenser la suppression progressive de la taxe d'habitation. Les Départements ont ainsi perdu leur capacité à lever l'impôt. Cette perte de revenus, estimée à environ 56 M€, est néanmoins compensée par le transfert par l'État d'une fraction de la TVA. Les revenus de la fiscalité indirecte s'établissent à environ 139 M€ en 2021, contre 74 M€ au budget primitif 2020.

La santé financière du Département se confirme

Le budget primitif 2021 confirme la santé financière du Département des Alpes de Haute-Provence. En effet, grâce à d'importants efforts de gestion, notre collectivité voit l'encours de sa dette diminuer pour la quatrième année consécutive. Fin 2020, notre encours était d'environ 117,2 M€ contre 124,6 M€ fin 2019, 132,1 M€ fin 2018, 136,8 M€ en 2017 et 138 M€ fin 2016.

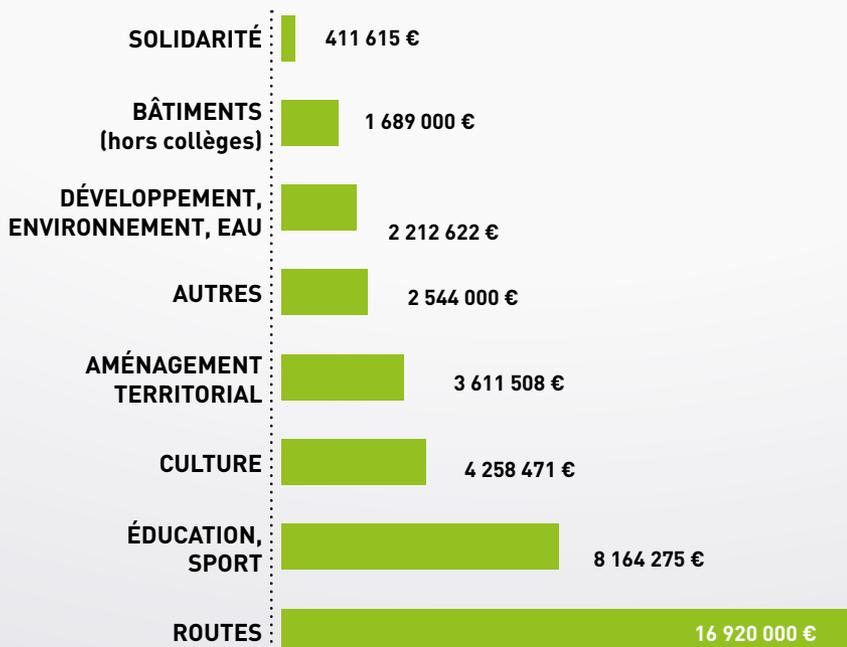


Par ailleurs, l'emprunt d'équilibre de la collectivité représente 18 M€, contre 28,5 M€ au budget primitif 2020. La bonne santé financière du Département se retrouve également dans la hausse de son épargne : + 8,4 % pour l'épargne brute et + 31 % pour l'épargne nette.

Un niveau d'investissement ambitieux

Cette année encore, le Département parvient à maintenir un niveau d'investissements ambitieux à 39,8 M€ (hors règlement de l'annuité de la dette), contre 46,6 M€ en 2020. Le haut niveau d'investissement de l'année dernière tenait en grande partie aux importants travaux de voirie qui ont fait suite aux intempéries de 2019. Cette somme permettra notamment de sécuriser les murs et les filets dans le secteur routier de La Rochaille (2,3 M€), repeindre le pont des Mées sur la Durance (1,4 M€), achever le chantier du gymnase du collège Maria Borrély (2 M€), finaliser le réaménagement des espaces d'exposition du musée de Salagon (0,8 M€), réaliser les travaux d'aménagement du village préhistorique du musée de Préhistoire des gorges du Verdon (800 000 €) et débiter le chantier de rénovation du Centre d'astronomie (500 000 €).

Dépenses d'investissement en 2021



Le soutien aux territoires

Depuis 2019, le Département a renforcé l'accompagnement et le soutien qu'il apporte aux territoires grâce aux contrats départementaux de solidarité territoriale. Ces contrats, pensés dans un esprit de dialogue avec les intercommunalités, les communes et les acteurs publics locaux, visent notamment à pérenniser les aides que le Département leur apporte chaque année et à les répartir équitablement. Une première génération de contrats a ainsi été réalisée pour la période 2019-2020 pour un montant total de 12,2 M€.

En 2021, le Département a décidé de poursuivre son action en faveur des territoires en s'engageant sur une période de trois ans : 2021-2023. Le montant global de l'enveloppe sera de près de 22 M€, dont 13,7 M€ dédiés au soutien des projets territoriaux, 6,3 M€ destinés au Fonds Départemental d'Aide aux Communes (FODAC) et 1,9 M€ pour la modernisation des casernes de pompiers. Cette somme servira à financer en priorité des projets dans les domaines du **développement durable**, de **l'attractivité** et de **l'accessibilité**, du **développement mutualisé du département** et de la **valorisation des territoires**.

Retrouvez le budget primitif 2021 du Département sur : www.mondepartement04.fr



Chaque année depuis 2003, le Département lance un appel à projets afin de soutenir des actions de solidarité internationale portées par des acteurs locaux qui se mobilisent - pour certains de longue date - dans des domaines aussi variés que l'éducation, la prévention ou la santé. Afin de soutenir ces associations dans leurs missions, le Département leur a alloué une enveloppe de 20 000 €.



©Africafrance Solidaire



© Samdo Avenir

Cameroun

Engagée de longue date dans le développement d'actions de sensibilisation à la sécurité routière, l'association Africafrance Solidaire s'investit cette année dans la **mise en place d'une installation photovoltaïque au foyer Saint Nicodème (Douala)**. En effet, cet établissement souffre régulièrement de coupures d'électricité. Cette action est conduite en partenariat avec la maison des lycéens du lycée des Iscles (Manosque). Un groupe d'élèves du BTS « Conception et réalisation de systèmes automatiques » se rendra sur place pour installer le matériel et former leurs homologues et leur professeur à la maintenance de cet équipement. Toujours avec le soutien d'Africafrance Solidaire, des élèves moniteurs-éducateurs de l'IRTS (Institut Régional des Travailleurs Sociaux) de Digne-les-Bains ont échangé par visioconférence avec les éducateurs du foyer Saint Nicodème. **Au cours d'un séjour de deux semaines au Cameroun, ils intégreront l'équipe éducative locale afin de porter un regard croisé sur leur métier.**

Africafrance Solidaire (Oraison)
Président : Christian Cormier
Montant de l'aide : 3500 €
06 66 89 53 86
africafrancesolidaire.wordpress.com
africafrance.solidaire@outlook.fr

Népal

Créée en 2007, l'association Samdo Avenir regroupe des bénévoles français et népalais. Son but est de **contribuer au développement éducatif, sanitaire et économique des communautés villageoises du Népal**. Depuis l'année dernière, son projet consiste à aider à la scolarisation de 9 enfants à l'école du village et de 21 autres à la Namgyal School (Katmandou). Samdo Avenir intervient ainsi pour la prise en charge de leur encadrement et de leur hébergement.

De plus, l'association se mobilise activement pour aider les habitants de Magarsalu à développer une économie autonome et durable. Pour ce faire, **elle les accompagne dans l'aménagement de leur domicile pour l'accueil touristique et met en place des formations pour permettre aux femmes de se former à la couture**, favorisant ainsi la vente de vêtements aux villages voisins et aux touristes.

Samdo Avenir (Saint-Michel-l'Observatoire)
Présidente : Nicole Massel
Montant de l'aide : 5000 €
www.samdoavenir.org
04 92 76 68 45
samdoavenir@samdoavenir.org



frontières...

📍 Népal

Depuis plusieurs années, le Département soutient Les Amis de Singla Provence-Alpes, dont le but est de **venir en aide aux populations montagnardes et défavorisées du Népal**. Cette association intervient depuis 2010 auprès du village de Singla, mais se mobilise de façon plus conséquente depuis le violent séisme survenu en 2015 : envoi de matériel médical pour le dispensaire, construction d'une salle commune, achat d'une ambulance 4x4, construction de sanitaires... En 2020-2021, **Les Amis de Singla s'engagent à financer la construction d'une enceinte autour de l'école du village**, afin de protéger les enfants et les locaux des animaux errants et des personnes étrangères à l'école. L'entrée de l'établissement scolaire sera également restreinte afin d'en limiter l'accès aux élèves et aux enseignants.

Les Amis de Singla Provence-Alpes (Seyne-les-Alpes)

Présidente : Danielle Hermitte

Montant de l'aide : 3000 €

06 50 67 64 04

**www.sites.google.com/site/lesamisdesingla
lesamisdesinglapa@gmail.com**



© Les Amis de Singla Provence-Alpes

📍 Bénin

L'association **Enfance et Développement du Bénin** dispose d'une convention de partenariat avec la congrégation des **Sœurs de Saint-Augustin**, et plus particulièrement avec les sœurs de l'orphelinat de **Sakété**. Créé en 2007, cet institut a pour but d'accueillir les orphelins dont les mères sont mortes en couches ou peu de temps après. Âgés de 0 à 14 ans, les quelques 30 enfants qui y résident actuellement sont accueillis sans aucune discrimination. Après avoir construit une salle polyvalente au sein de l'orphelinat l'année dernière, **Enfance et Développement du Bénin réalise cette année la construction d'une cuisine en matériaux solides** afin de préparer les repas des enfants dans de bonnes conditions. Les travaux, réalisés par une entreprise locale, sont sous la supervision des sœurs.

Enfance et développement du Bénin (Saint-Benoît)

Présidente : Valérie Ghirardi

Montant de l'aide : 4500 €

04 92 83 58 76 / 06 40 56 48 38

ghirardivalerie@yahoo.fr



© Enfance et Développement du Bénin

📍 Sénégal

Fidèle à son engagement, **Solidarités Afrique Alpes du Sud** poursuit son action auprès de l'école maternelle de **Foua**.

En 2020-2021, l'association porte pas moins de quatre projets.

Le premier vise à construire une troisième salle de classe au sein de l'établissement scolaire ; la subvention du Département permettra de réaliser le gros œuvre. Un second projet a pour but de rénover une salle de classe dont les murs en argile commencent à se fissurer.

Solidarités Afrique Alpes du Sud souhaite également construire une cuisine au sein de l'école afin que les enfants puissent consommer leur encas matinal à l'abri. Le local déjà existant, très endommagé, sera remplacé. Enfin, l'association souhaite édifier un mur d'enceinte autour de l'école pour protéger les enfants des troupeaux et des chiens errants et préserver les locaux des dégradations extérieures.

Solidarités Afrique Alpes du Sud souhaite également construire une cuisine au sein de l'école afin que les enfants puissent consommer leur encas matinal à l'abri. Le local déjà existant, très endommagé, sera remplacé. Enfin, l'association souhaite édifier un mur d'enceinte autour de l'école pour protéger les enfants des troupeaux et des chiens errants et préserver les locaux des dégradations extérieures.

Solidarités Afrique Alpes du Sud (Digne-les-Bains) • **Présidente** : Emma Envain

Montant de l'aide : 4000 €

www.solidarites-afrique.cleasite.fr • 06 78 86 34 44 • solidarites.afrique@gmail.com



© Solidarités Afrique Alpes du Sud





Le Département soutient l'agriculture

L'agriculture est une activité économique majeure dans les Alpes de Haute-Provence, c'est pourquoi l'assemblée départementale du 11 décembre dernier a voté le renouvellement de la convention avec le Conseil régional autour des filières agricoles et forestières pour la période 2021-2023. Depuis la loi NOTRe (2015), la Région a la compétence exclusive pour agir sur ces filières. Cependant, grâce à cette convention, le Département peut intervenir en complément des actions qu'elle porte. Voici une liste non exhaustive des actions menées par notre collectivité en faveur de l'agriculture.

Développer, soutenir et valoriser les filières agricoles

Chaque année, le Département consacre 500 000 € pour des interventions dans les domaines de l'agriculture et de la forêt. Ces investissements visent à soutenir les aménagements de l'espace rural (irrigation collective, pastoralisme, aménagements forestiers...) et à inscrire l'agriculture dans une logique de développement durable (financement d'ateliers de transformation à la ferme, remplacement des agriculteurs, aides aux organismes professionnels agricoles...).

De plus, le Département et la Région se sont engagés depuis 2010 dans la démarche RÉGAL, un projet qui a pour but d'approvisionner les restaurants scolaires en denrées alimentaires issues du circuit court. La convention de partenariat entre les deux collectivités a d'ailleurs été renouvelée pour 2021. Aujourd'hui, l'Unité de Préparation Culinaire – qui dessert les cantines de 9 collèges bas-alpins – consacre 250 000 € par an à l'achat de produits issus de l'agriculture locale.

Soucieux de valoriser l'agriculture, le Département consacre également 20 000 € par an pour aider à l'organisation de foires agricoles. En 2020, 50 000 € supplémentaires ont été investis pour soutenir Terres de Jim, la plus grande foire agricole en plein air d'Europe. Malheureusement annulé en raison de la crise sanitaire, l'événement a été reporté en septembre 2021 et aura lieu à Corbières.

Enfin, en 2020, le Département a participé à hauteur de 100 000 € au Fonds d'Urgence d'Avance de Trésorerie pour l'Agriculture (FUATA). Mis en place par la Région, ce fonds a pour but de soutenir les agriculteurs les plus touchés par la crise en leur allouant des prêts à taux zéro.

Garantir la santé

Tous les ans, le Département consacre 500 000 € au fonctionnement du laboratoire départemental vétérinaire, qui intervient dans les cheptels bas-alpins dans le cadre de la prophylaxie (la prévention de l'apparition, de la propagation et de l'aggravation des pathologies animales) et auprès de nombreux professionnels pour offrir son expertise en hygiène alimentaire. De plus, le Conseil départemental a conventionné avec différents groupements professionnels dans le cadre de la prévention des zoonoses (maladies ou infections susceptibles de se transmettre de l'animal à l'Homme et inversement). Par le biais du laboratoire, il intervient également auprès des structures de production intégrée (par exemple les fromagers) afin de vérifier la salubrité des produits et offrir des conseils pour améliorer les processus de production.

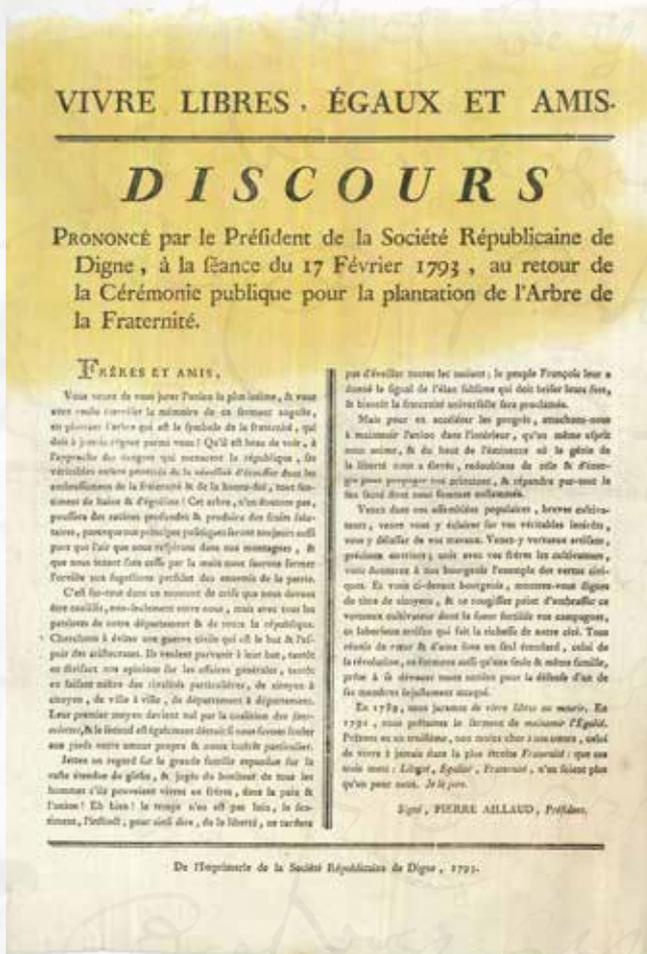
Ainsi, que ce soit au travers de ses actions directes ou des nombreuses missions menées par le laboratoire départemental vétérinaire, le Département a à cœur de soutenir la filière agricole dans toute sa richesse et sa diversité, « de la fourche à la fourchette ».



Les Archives départementales racontent...

« Vivre libres, égaux et amis » en 1793

L'Arbre de la Fraternité



Le 17 février 1793, les membres de la société républicaine de Digne plantent un Arbre de la Fraternité, en complément des arbres de la liberté qui ont fleuri depuis 1789. Fondée en septembre 1792, la République marque l'avènement de la fraternité, qui s'associe aux principes de liberté et d'égalité proclamés par la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* d'août 1789 : « **Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.** » Mais, à la différence de la liberté et de l'égalité, définies par le droit, la fraternité appartient à la sphère des obligations morales : selon les mots du président Aillaud de la société populaire, la fraternité doit étouffer « *tout sentiment de haine et d'égoïsme* ».

C'est au retour de la cérémonie de la plantation que le président s'adresse solennellement à ses « *frères et amis* » dans le local occupé à Digne par la société, la ci-devant église des Ursulines : **Aillaud leur impose de jurer que « ces trois mots : Liberté, Égalité, Fraternité, n'en soient plus qu'un »**. Il en appelle à l'unité, car les temps sont durs. La République est en guerre depuis le 1^{er} février contre l'Europe coalisée autour de l'Angleterre et des Provinces-Unies (les Pays-Bas), ce qui conduit la Convention à voter la « *levée en masse* » de 300 000 hommes. La République est aussi menacée par l'ennemi intérieur – les « *aristocrates* » dénoncés par Aillaud – et court le risque d'une guerre civile, qui se déclenche d'ailleurs début mars 1793, en « *Vendée militaire* » en particulier.

Selon le président, les « *aristocrates* » veulent provoquer le plus grand désordre « *tantôt en divisant nos opinions sur les affaires générales, tantôt en faisant naître des rivalités particulières, de citoyen à citoyen...* ». Heureusement, ajoute-t-il, les sans-culottes veillent et c'est à nous de savoir « *fouler aux pieds notre amour propre et notre intérêt particulier* ». **Il en appelle à la mobilisation des « braves cultivateurs », des « vertueux artisans », des « précieux ouvriers » et des « ci-devant bourgeois » : « tous réunis de cœur et d'âme sous un seul étendard, celui de la Révolution »**. Celle-ci se radicalise : quelques jours après la plantation de l'arbre, la société dignoise adresse le 11 mars un courrier aux députés de la Convention, désignés comme les « *représentants du premier peuple de l'Univers* », où est évoquée l'exécution de Louis XVI : « **Le tyran est mort, et c'est à la main qui l'a frappé que la République doit son salut.** »

Illustration : AD AHP, placard de la Révolution, 1793, non coté.

* Ce billet est assuré par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.



Majorité départementale

Le 11 décembre, l'assemblée départementale a voté le budget primitif 2021. C'est un budget maîtrisé qui s'inscrit dans la continuité des efforts de gestion que nous avons fournis depuis plusieurs années, comme en témoigne la baisse significative de l'encours de notre dette (117,2 M€ fin 2020 contre 124,6 M€ fin 2019).

Ce budget primitif s'équilibre à 258 248 922 €, ce qui nous permet de conserver un niveau d'investissement élevé et ambitieux (39,6 M€ hors annuité de la dette) au bénéfice des différents territoires de notre département. Cet engagement se traduit notamment par les 20 M€ dédiés à l'appui des projets des intercommunalités, des communes et des acteurs publics locaux par le biais des contrats départementaux de solidarité territoriale 2021-2023.

Avec un budget de 99,2 M€, notre priorité va une nouvelle fois au soutien des

enfants et des familles en difficulté, à l'insertion, aux personnes âgées et handicapées, aux mineurs non accompagnés et aux minima sociaux. En effet, en cette période de crise, il nous semble plus important que jamais d'agir en faveur d'une véritable solidarité au sein de notre département afin de garantir la dignité de tous les Bas-Alpins.

Attentif, volontaire et solidaire, ce budget 2021 va permettre au Département de rester aux côtés de ses habitants dans la période difficile que nous traversons. Nous profitons d'ailleurs de ces quelques lignes pour adresser tous nos vœux de bonheur et de santé à nos concitoyens pour l'année 2021.

*Jean-Christophe Petigny,
pour la majorité départementale*

Groupe LREM et Apparentés

Les petites entreprises de notre département souffrent. L'année 2021 sera aussi difficile pour elles. Aujourd'hui, elles ont besoin de l'investissement des pouvoirs publics.

Le département se doit de participer à cet effort.

Hélas le budget proposé pour 2021 ne correspond pas à cette attente.

Face à une crise exceptionnelle, nous devrions proposer un budget exceptionnel.

Nous aurions aimé que la Majorité fasse preuve de plus d'ambition en cette période si particulière.

Le Département aurait pu, par exemple aider nos communes en doublant les aides dans le cadre du FODAC. Ce supplément de 2 M€ leur permettrait de réaliser des projets concrets en faisant travailler nos entreprises locales. De la

même manière nous aurions pu dégager 3 M€ en cumulant des projets sur les locaux appartenant au Département dans le cadre de la transition énergétique. Cet investissement supplémentaire de 5 M€ pourrait être supporté par notre collectivité sans trop grever ses finances. Il aurait permis d'envoyer un signal fort de notre prise en compte et notre implication dans le défi économique qui attend le département dans les mois à venir.

La Majorité n'a pas réagi à la hauteur de la crise. C'est bien dommage !

*Serge Carel,
pour le groupe LREM et Apparentés*

Groupe Territoire démocratique social et européen

FACE À LA CRISE ? INNOVATION

Après la crise sanitaire, la France devra faire face à une crise économique et sociale sans précédent. Notre département n'y échappera pas.

Dans ce contexte, le Conseil départemental doit se montrer à la fois offensif et innovant.

Offensif en conservant un niveau d'investissement élevé afin de soutenir les acteurs économiques de notre département.

Nous devons aller plus loin et adopter un plan audacieux de rénovation thermique des bâtiments publics. Ce programme ciblerait à la fois les bâtiments départementaux mais aussi les communaux et intercommunaux. Il serait créateur d'emplois dans l'artisanat et favoriserait les nécessaires économies d'énergie.

Innovant en soutenant l'économie sociale et solidaire grand pourvoyeur d'emplois non délocalisables.

Nous avons soutenu le versement d'une prime en direction des aides à domicile, mais le département doit aussi participer à la revalorisation des métiers des services à la personne notamment salariale. Pourtant le département a choisi une stratégie « au fil de l'eau » attentiste. Nous le regrettons.

Le Conseil départemental devra dans les prochaines années mener des actions concrètes afin de renforcer son développement et améliorer le cadre de vie des Alpains à travers des politiques publiques de proximité : accompagnement des communes et des intercommunalités dans la réalisation d'équipements structurants, maintien des services de proximité, désenclavement routier, téléphonique et numérique, installation de nouveaux médecins à travers une dynamique d'accueil.

Nous vous souhaitons une très belle année 2021.

*Jean-Yves ROUX,
pour le groupe Territoire démocratique social et européen*

Indépendants

LES SOMNANBULES

Dans une société où l'on préfère aujourd'hui tirer le piano plutôt qu'avancer le tabouret, les risques de glisser à terre sont sévères. Ces derniers jours de l'an 2020 nous en donnent la preuve ; vous le savez, le tourisme en général et montagnard en particulier représentent une part considérable de notre économie départementale ; conscients de ces enjeux de nombreuses réunions se sont déroulées bien en amont, avec tous les services concernés afin de définir des solutions qui permettraient l'ouverture de nos stations de ski pour les fêtes de fin d'année ; grâce notamment à la mise en place de barrières sanitaires adéquates.

Patastras ! Alors que l'espoir était permis, les foudres de Jupiter se sont abattues sur notre pauvre économie montagnarde. Vu le désarroi provoqué,

notre Premier ministre trouva des mots d'apaisement ; bon d'accord, les domaines skiables sont ouverts, mais les remontées mécaniques resteront à l'arrêt, les bars et restaurants seront fermés ; mais venez tout de même respirer le bon air.

On rêve ! Chevalier et Laspalès n'ont pas fait mieux avec leur avion PARIS – TOULOUSE qui certes, est très rapide, qui se pose sur la piste mais repart aussitôt. Quant aux aides de compensation très courageuses mises en place par Bruno Lemaire, celles-ci sont freinées voire annulées par une administration tatillonne et décourageante. Un diplôme universitaire au moins est indispensable pour espérer bénéficier de ces mesures.

En espérant de tout cœur avoir de meilleures nouvelles et y voir plus clair bientôt nous vous adressons nos vœux les plus sincères et vous souhaitons une sereine et chaleureuse année 2021.

« Celui qui ne doute jamais, ne peut être certain de rien », Descartes.

Serge Sardella, Guylaine Lefebvre

Le chêne blanc



Salagon Musée et Jardins

Paysage d'hiver

Le paysage d'hiver en haute Provence est marqué par la forêt de chênes blancs. **C'est un chêne typique de l'arrière-pays méditerranéen**, qui constitue en hiver une forêt aux couleurs rousses, car ses feuilles en automne, au lieu de tomber après leur mort, restent sur les branches jusqu'à l'arrivée des nouvelles feuilles au printemps. On dit que l'arbre est « marcescent ».

Ce chêne trapu aux branches tortueuses peut atteindre 20 m de haut, mais il est généralement plus bas. Le revers de ses feuilles, les rameaux et la cupule des glands sont recouverts d'un duvet blanc, ce qui lui vaut son nom.

Un arbre familier

Dans la société rurale haute provençale, on laissait vieillir certains arbres pour faire de l'ombre aux troupeaux, ou pour nourrir les porcs qu'on menait jusqu'à la « glandée », c'est-à-dire jusqu'à la maturité des glands en début d'automne. Les plus beaux sujets se trouvent ainsi à proximité d'anciennes fermes. En France, l'âge de certains est estimé à 500 ou 600 ans.

De nombreux usages de son bois, pour faire des charpentes, planchers ou portes dans les fermes, montrent que le chêne blanc était un compagnon de la vie

quotidienne traditionnelle. Toutefois, le bois de chêne blanc était surtout utilisé pour se chauffer. Sa transformation en charbon de bois était pratiquée jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale par des charbonniers, souvent venus d'Italie, qui construisaient à même la montagne de grandes charbonnières artisanales qu'ils faisaient brûler.

Vous pourriez observer en venant visiter Salagon, la reconstitution d'une de ces charbonnières, dans le jardin du chêne blanc.

Une forêt et des hommes

Pour s'approvisionner en bois de chauffage, les hauts provençaux ont très souvent exploité les forêts en taillis. Les chênes étaient rasés tous les 15 à 25 ans, puis repoussaient de la souche en bouquets jusqu'à la prochaine coupe. Il reste aujourd'hui d'anciens taillis, avec de petits arbres tortueux jaillissant de vieilles souches, témoignant de cette gestion traditionnelle. Le taillis est encore pratiqué, mais la coupe claire qui consiste à couper tous les arbres en même temps est remise en question, car perturbante pour le milieu écologique.

Actuellement, on retrouve la chesnaie blanche entre 400 et 1200 m d'altitude.

Plus bas, elle est remplacée par le chêne vert, et plus haut par le hêtre. Cette situation est en partie liée à

l'Homme, car avant le développement de l'agriculture, le chêne blanc était majoritaire dans la forêt méditerranéenne. Cependant, le défrichement, qui a participé à l'assèchement des sols, a favorisé le chêne vert. Plus résistant aux sols secs, celui-ci s'est répandu à basse altitude et sur les versants sud, laissant au chêne blanc les zones plus fraîches.

La déprise agricole et le déclin du pâturage tendent à inverser la tendance.

En France, la surface forestière augmente d'année en année et le chêne blanc regagne du terrain.



L'anémone hépatique fleurit en fin d'hiver dans les sous-bois de chênes blancs.

www.musee-de-salagon.com

Tél. 04 92 75 70 50

 www.facebook.com/museesalagon

* Ce billet est assuré par Clémentine Noeuveglise, responsable de l'unité jardins et technique au Musée de Salagon.

Archives départementales

Fermeture annuelle des Archives du 11 au 22 janvier inclus.

Nouveaux horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Expositions

Afin de respecter les mesures de distanciation, cinq personnes maximum seront acceptées dans les espaces d'exposition.

- *L'Affaire, Lurs, 4 août 1952* - Archives départementales. Jusqu'en décembre 2020.
- *Lieux abandonnés, la Haute-Provence au fil du temps* - Archives départementales. Jusqu'en août 2021.

Conférence-débat

- *1940, Entrer en résistance*, par Cécile et Benoît Escoffier (ayants droit et petits-cousins de Jean Moulin), François Berriot (professeur émérite des Universités et éditeur des *Écrits de Jean Moulin*) et Rémi de Gaulle (avocat au barreau d'Aix-en-Provence et neveu du Général de Gaulle) - Archives départementales. 12 février, 18 h.

Lectures d'archives

- *10 ans d'archives*, par les comédiens de la Mobile Compagnie - Archives départementales. 18 février, 18 h.

Tél. 04 92 36 75 00 • www.archives04.fr

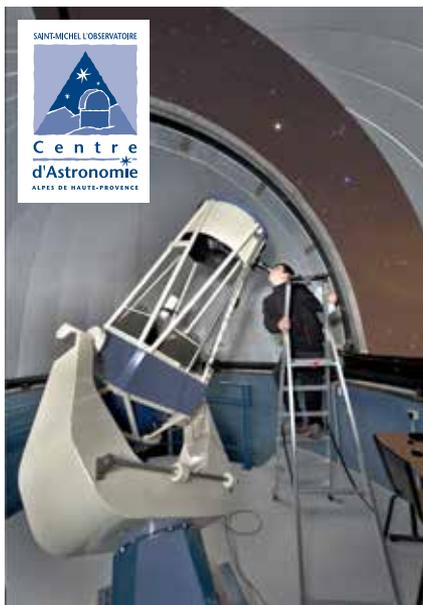
Centre d'Astronomie

Observations du Soleil

Découverte de notre étoile et observation aux instruments : 9 janvier, 6, 10, 17 et 24 février à 14 h.

Soirées découverte

Présentation de l'astronomie et de son histoire, découverte du ciel nocturne avec pointage laser et observation aux instruments : 9 janvier et 6 février à 21 h.



© Centre d'Astronomie

Office de tourisme : Tél. 04 92 76 69 09
www.centre-astro.com

Centre culturel René Char

DIGNE-LES-BAINS

- **14 janvier** : Trio Komitas (musique arménienne) : 19 h.
- **16 janvier** : *Tango Paradiso*, Victor Hugo Villena duo (tango, baroque, musiques de films et musiques actuelles) : 21 h.
- **25-28 janvier** : Histoire(s) du cinéma : le western (projections, conférences, ateliers).
- **4 février** : *An irish story*, Cie Innisfree (théâtre) : 19 h.
- **10 février** : *Trait(s)*, Cie SCoM (cirque, peinture) : 10 h.
- **13 février** : *Derviche*, L'autre côté du Monde Prod. & Théâtre de la Croix Rousse-Lyon (musique, danse) : 21 h.
- **20 février** : *Amazones Power*, Les Amazones d'Afrique (musique) : 21 h.



© Compagnie SCoM

www.centreculturelrenechar.fr

À Salagon, musée et jardins (Mane) Mane et Ardèche

Le musée sera fermé jusqu'au 31 janvier. Réouverture le 1^{er} février.

Expositions

- **Jardin silencieux - Marinette Cueco** : l'église de Salagon accueille les œuvres pleines de poésie de cette artiste plasticienne (herbiers, entrelacs, tapis végétaux).
- **Intérieur paysan** : les objets tirés des réserves du musée permettent d'imaginer le mode de vie des paysans d'autrefois. Du 1^{er} au 15 décembre.
- **Expo permanente : Traces au prieré** : le nouveau parcours archéologique et son exposition donnent des clés pour

comprendre la longue histoire du site de Salagon. En partenariat avec le programme européen Alcotra TRA[ce]S.

Animations vacances scolaires

Ateliers tous publics :

- **Brun d'herbes** : de la couleur au pinceau, laissez la matière végétale s'exprimer sur votre toile. 25 février, 14 h-17 h.
- **(De) Nature artistique** : flânez et récoltez des végétaux de saison. Imaginez, tissez, tressez, crochetez une œuvre unique à l'image des créations de Marinette Cueco. 23 février, de 14 h-17 h.

Les mercredis des tout-petits

- **Pierre qui roule ne fait pas mur** : deviens un bâtisseur hors pair en découvrant les rudiments de la construction en pierres sèches (3-6 ans). 24 février, 10 h-12 h.

Visites guidées

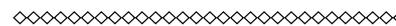
- **Salagon Secret** : découvrez l'histoire du bâtiment, ses utilisations au fil du temps et la vie du musée en visitant les espaces ordinairement fermés au public. Tous les premiers dimanches du mois à partir du 7 mars, 15 h.

www.musee-de-salagon.com

Tél. 04 92 75 70 50

 www.facebook.com/museesalagon

En raison de la situation sanitaire, cet agenda est susceptible d'être modifié.
Pour plus d'informations ou pour vous assurer que les événements sont maintenus,
contactez les organisateurs par téléphone ou rendez-vous sur leur site internet.



Au musée de Préhistoire des gorges du Verdon

Le musée sera fermé jusqu'au 31 janvier. Réouverture le 1^{er} février.

Expositions

- **Bienvenue chez les Préhistos** : au travers des différentes pièces de leur maison, découvrez la famille Préhistos et leur mode de vie familial (leurs origines, leur alimentation, leurs vêtements, leurs parures...). Exposition réalisée en partenariat avec le musée de Préhistoire de Solutré (Saône et Loire). Du 1^{er} février au 15 décembre.
- **Préhisto'art du Verdon** : sélection d'œuvres artistiques contemporaines sur le thème de la Préhistoire, réalisées dans le cadre de la manifestation départementale « l'Art de Mai » et le « Printemps des Musées » organisé par le ministère de la Culture. Du 1^{er} février au 30 septembre.

Animations vacances scolaires

- **Animations au village préhistorique** : taille de silex, fabrication du feu, lancer de sagaie avec propulseur, etc. 24, 26 février et 3, 5 mars de 14 h 30 à 17 h ; 25 février et 4 mars de 10 h 30 à 13 h.
- **Excursions et visites de la grotte de la Baume Bonne** : découvrez cette grotte occupée par l'Homme il y a plus de 400 000 ans. Chaussures de marche et eau obligatoires. 24 février et 3 mars de 9 h à 13 h (sous conditions météorologiques).
- **Visites guidées du musée** : découvrez l'exceptionnelle aventure de l'Homme en Provence. 25 février et 4 mars de 15 h à 17 h.



Musée de Préhistoire des gorges du Verdon

Tél. 04 92 74 09 59 • www.museeprehistoire.com

www.facebook.com/MuseePrehistoireGorgesduVerdon

En bref...

Tourisme

Cet automne, notre département a accueilli pendant plusieurs jours les « Globe Blogueurs », un couple de blogueurs tourisme/voyage et leur petit



© Les Globe Blogueurs

garçon. Ne connaissant pas les Alpes de Haute-Provence, ils se sont lancés avec curiosité et en famille à la découverte des merveilles de nos territoires en suivant notamment les traces de l'Aventure Géologique. De ce périple demeure une vidéo, des photos splendides et un article, sous forme de carnet de voyage, que vous pouvez découvrir sur leur site internet.

<https://lesglobeblogueurs.com/visite-alpes-haute-provence>

Solidarité

Le 25 novembre, Violaine Demaret, préfère des Alpes de Haute-Provence, et René Massette, président du Conseil départemental, se sont rendus au foyer de la Meyronnette (Digne-les-Bains), qui accueille en urgence des femmes victimes de violences conjugales, avec ou sans enfants. Cette date symbolique, car il s'agit de la **journée internationale contre les violences faites aux femmes**, n'occulte toutefois pas le fait que des actes de ce genre se produisent chaque jour. Face aux violences, libérons la parole !

- Violences Femmes Info : **3919** • Police secours : **17**
- Centre d'information sur les droits des femmes et des familles : **04 92 36 08 48**

Théâtre Durance -

CHÂTEAU-ARNOUX - SAINT-AUBAN

- **9 janvier** : *Les naufragés*, Bloc opératoire (théâtre) : 21 h.
- **12 janvier** : *En attendant les Escapades #1 - San Salvador* (musique) : 19 h.
- **13-17 janvier** : *Atlas de l'Anthropocène*, Les Échappées (conférences hors les murs) : 19 h.
- **20 janvier** : *Vilain !*, Théâtre à Cru (théâtre, dessin, musique) : 19 h.
- **26 janvier** : *Mardi surprise #1*, Et si vous veniez au Théâtre sans savoir ce que vous allez voir ? : 19 h.
- **2 février** : *Dans ce monde - Le tour du monde*, Centre chorégraphique national de Tours (danse) : 19 h.
- **5 février** : *Keyvan Chemirani and The Rhythm Alchemy* (musique) : 21 h.
- **10 février** : *Heroes*, Losers Cirque Company (cirque) : 21 h.
- **16 février** : *Möbius*, Cie XY (cirque, danse) : 20 h 30.
- **19 février** : *Fractales*, Cie Libertivore (cirque, danse) : 21 h.



© Vlain/Florian Jarrigeon

www.theatredurance.fr



Sentiers : l'envers du décor

Après une forte fréquentation estivale, l'hiver n'est pas synonyme d'inactivité sur les sentiers et les sites de pleine nature, loin s'en faut ! C'est le moment propice pour les agents du Département pour faire le point sur les travaux à engager et l'état des lieux des dispositifs de comptage.

Aménagement et gestion des sentiers

L'accompagnement des territoires dans leurs projets de maintien ou de remise en état des sentiers est l'une des missions de l'unité Sports de nature du Département. En effet, lorsque ces chemins sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), le Département apporte un appui financier mais également technique dans les procédures de commandes de travaux (estimation, rédaction de documents techniques, suivi des chantiers) et déploie la signalétique nécessaire.

Ainsi, le Département s'investit aujourd'hui dans un projet de remise en état et de création de sentiers dans la vallée du Jabron. Un relevé a permis d'établir la liste des nombreux travaux à entreprendre (balisage, débroussaillage, buche-ronnage, terrassement, remplacement de signalétique). Le Département offrira également son appui technique à un projet de création de sentiers naturalistes porté par la Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon-Durance. **Le but est de proposer aux randonneurs une offre de sentiers diversifiée et qualitative pour découvrir les beautés de la vallée du Jabron.**

De plus, le Département assure la maîtrise d'ouvrage sur des travaux plus complexes : en 2021, trois passerelles piétonnes seront ainsi remplacées sur les communes de Saint-Pons, Méolans-Revel et Le Vernet. La collectivité a également pour mission de sécuriser les sentiers, comme elle l'a fait en 2020 en réalisant des

travaux de purge sur le GRP® Tour du lac de Serre-Ponçon, fermé en 2018 suite à un important éboulement. Ce chantier a coûté 13 734 € et a permis de rouvrir l'itinéraire au public.

Mesures de fréquentation

Le Département installe des dispositifs de comptage sur les sites et les sentiers afin de **mesurer leur attractivité et l'impact des aménagements réalisés.** Lors d'un aménagement de site, des compteurs sont mis en place pour plusieurs années, permettant ainsi de mesurer la fréquentation avant et après travaux. Ces compteurs permettent une analyse fine de la fréquentation : nombre de passages, sens dans lequel est parcouru un itinéraire, période de l'année ou jour de la semaine le plus fréquenté... Ces comptages se font aussi bien sur les sentiers de randonnée pédestre et VTT que sur les sites dédiés à l'escalade ou aux activités d'eau vive et les itinéraires de cyclotourisme. **Grâce à cette mesure constante de la fréquentation, le Département est plus à même d'évaluer l'impact de son travail en faveur des sites de pleine nature.**

Les compteurs mis en place par le Département permettent d'estimer la fréquentation annuelle des sentiers (du 1^{er} janvier au 3 novembre 2020)...

- La Javie - Vieil Esclangon : **5 000** personnes.
- Le Robine sur Galabre - Ichtyosaure de la Robine : **7 400** personnes.
- Castellane - Notre Dame du Roc : **30 000** personnes.
- Les Mées - Sentiers de Pénitents : **14 600** personnes.

... et des sites de sports de nature :

- Col d'Allos (versant Ubaye) : **5 765** cyclistes en montée entre le 1^{er} juillet et le 31 août, avec une pointe à **439** vélos le 7 août.
- Site d'escalade de Courbons : **51** grimpeurs le 24 octobre.



**La complainte des Ombres
Tome 1 : Le maître horloger**

**Florian Paret • Éditions L'Alchimiste
www.editionslalchimiste.fr**

Florian Paret est né et vit dans les Alpes de Haute-Provence. C'est aussi le rédacteur du magazine que vous êtes en train de lire. Par pudeur, il ne souhaitait pas y être mis à l'honneur, mais la rédaction de *mondépartement04*, trop fière, en a décidé autrement ! Dans ce roman en 2 tomes, Florian Paret nous offre une saisissante réflexion sur la course du temps, l'amour, la mort et les regrets. Découvrez un récit sombre et merveilleux qui met en lumière un univers teinté de fantasy.

356 pages - 18,50 €

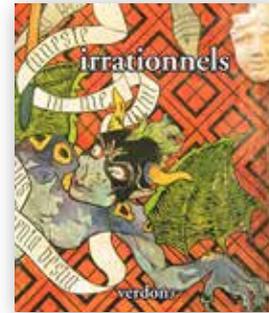


Le journal d'Anna, ma mère

**Monique Étienne • Éditions de la Geste
www.gesteditions.com**

Très impliquée dans la vie associative bas-alpine, Monique Étienne vit dans les Alpes de Haute-Provence depuis 1992. Véritable récit de vie, ce roman suit le parcours d'une femme engagée à travers l'histoire mouvementée du XX^e siècle, des années 1930 à 2013, en passant par la Seconde Guerre Mondiale, période où s'éveille en elle un engagement militant sans failles.

228 pages - 20,90 €



irrationnels - Verdon #62

**www.pays-et-gens-du-verdon.fr
verdon-abonnement@laposte.net**

Sectes, ectoplasmes, magie, sortilèges, mythes, rites ancestraux... Dans son 62^e numéro, la revue *Verdon* vous entraîne dans le monde de l'irrationnel et des pratiques spirituelles. Du sursaut catholique postrévolutionnaire au paganisme, en passant par les secrets de grand-mère assimilés à de la sorcellerie et par le « déconfinement astral », redécouvrez le Verdon à travers ses mystères.

120 pages - 15 €

Pour plus d'informations sur ces ouvrages, prenez contact avec votre libraire.



RECETTE de l'UPC*

Massala d'agneau

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 600 g de sauté d'agneau désossé.
- 1 bouquet de coriandre fraîche.
- 250 g de sauce tomate.
- 100 g de crème liquide.
- 1 grosse cuillère à soupe de pâte de curry.
- 1 petite boîte de lait de coco.
- 1 oignon.
- 2 citrons verts pressés.
- 10 g de gingembre.
- Sel, poivre.

© Xavier Delcroix



Recette :

Faites revenir l'oignon et l'agneau dans un peu d'huile de tournesol. Assaisonner. Quand l'ensemble a bien coloré, ajouter le gingembre et le curry. Faites cuire 5 mn, puis déglacez au lait de coco et à la crème. Faites cuire 5 mn. Ajoutez la sauce tomate et le jus des deux citrons verts. Laissez mijoter pendant une bonne heure à feu doux et à couvert. Quand c'est cuit, ajoutez la coriandre fraîche ciselée. Servez chaud.

Voici le menu bio/local servi aux collégiens le 26 novembre :

- **Entrée** : salade bio à la mimollette râpée.
- **Accompagnements** : duo de carottes ou duo de courgettes et semoule.
- **Dessert** : beignet au chocolat.

* Retrouvez tous les menus servis aux collégiens, des recettes et la présentation de nos producteurs locaux sur **www.keskonmange04.fr**

Cet hiver

SKIONS LOCAL

PRA LOUP • LE SAUZE • SAINTE-ANNE • VAL D'ORONAYE-LARCHE
MONTCLAR • LE GRAND PUY • CHABANON-SELONNET
VAL D'ALLOS • STATION DE LURE

 *OnaTousBesoinDesAlpesDuSud*

©AD04/Luka Leroy

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

irresistible
ALPES DE HAUTE PROVENCE

www.alpes-haute-provence.com